

**Association CREATION
FORMATION GESTION – C.F.G.
8 rue des Fabres
13001 MARSEILLE**

A F C A
AUDIT FINANCE CLERE & ASSOCIES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

C.F.G.
Association CREATION FORMATION GESTION
8 rue des Fabres
13001 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels **de l'association Création Formation Gestion – CFG** - relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Marseille, le 16 juin 2021

SARL AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIES

Caroline GAGNOL
Gérante

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Caroline Gagnol', written over a horizontal line.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	18 792	7 563	11 229	2 325
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	86 898	41 879	45 020	33 302	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations	5 000		5 000	5 000	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières				3 957	
TOTAL (I)	110 690	49 441	61 249	44 584	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	183 194	7 812	175 382	228 581
	Autres créances	381 568		381 568	405 189
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	33 905		33 905	11 519	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	598 667	7 812	590 855	645 289
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	709 357	57 253	652 104	689 873	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			5 000	8 957	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	88 420	88 420
	Report à nouveau	91 868	90 852
	Résultat de l'exercice	2 230	1 016
	Total des fonds propres	182 519	180 289
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	182 519	180 289
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	67 621	40 010
	Total des provisions	67 621	40 010
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés	46 430	
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	46 430	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	70 357	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 585	33 978
	Dettes fiscales et sociales	179 193	363 467
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	55 399	72 128	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	355 534	469 574
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	652 104	689 873
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 230,12	1 016,24
	(1) Dont à moins d'un an	355 534	469 574
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	70 357	
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	302 488	329 698
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	330 000	320 400
	Dons		
	Cotisations	307 570	346 383
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	186	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		3 515
	Total des produits d'exploitation	940 244	999 996
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	151 972	172 535
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 626	6 192
	Rémunération du personnel	495 720	551 974
	Charges sociales	263 690	219 090
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	9 892	49 188
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	928 901	998 979
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	11 343	1 016
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	1 871	
	2 - RESULTAT FINANCIER	(1 871)	
Charges financières			
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	9 472	1 016
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	822	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(822)	
Charges exceptionnelles	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	20 005	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	26 425	
	TOTAL DES PRODUITS	960 249	999 996
	TOTAL DES CHARGES	958 019	998 979
	EXCEDENT ou DEFICIT	2 230	1 016
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 652 104 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 960 249 euros et un total charges de 958 019 euros, dégageant ainsi un résultat de 2 230 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par Monsieur Serge GUINTOLI.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

CHANGEMENT DE METHODES

L'application du règlement ANC 2018-06 constitue un changement de méthode comptable cependant compte tenu de l'activité de l'association l'application du règlement n'a eu aucun impact sur la présentation des états financiers et sur les comptes des exercices clos le 31/12/2020 et 31/12/2019 . Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Il est également à noter que les engagements à venir sur fonds reçus au titre de subventions regionales pluriannuelles donnaient précédemment lieu à un enregistrement au titre des provisions pour risques et charges, représentant 40010€ au 31/12/2019 enregistré en compte 157000.

A compter de l'exercice 2020 ces engagements ont été comptabilisés en fonds dédiés, compte 195000.

FAITS CARACTERISTIQUE DE L'EXERCICE

Information complémentaire relative au traitement comptable induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L833-2 du Plan comptable Général les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la clôture,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation : La valeur comptable des actifs et passif

La dépréciation des créances client

La dépréciation des immobilisation corporelles et incorporelles, la dépréciation des stocks

Les impôts différés actifs

Le chiffre d'affaires

Les « covenants » bancaires

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE L'ENTITE (En application de l'article 431-2 du règlement ANC n° 2018-06).

L'association DELEGATION REGIONALE CREATION FORMATION GESTION DES SCOP DE P.A.C.A. (C.F.G.) a pour objet de proposer à ses membres tous services nécessaires au fonctionnement des SCOP et des SCIC, en particulier sur le plan de l'aide à la création, de la formation coopérative et gestionnaire, du conseil de gestion.

Elle a également pour objet de défendre les intérêts syndicaux des SCOP et SCIC : défendre leurs intérêts matériels et moraux, diffuser les idées et principes de la coopération de production, favoriser la création de nouvelles sociétés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

COVID-19 - Annexe des comptes clos sur l'année 2020

Impact du covid-19 dans les comptes clos au **31/12/2020**.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur la situation financière, le patrimoine et les résultats de l'entité. L'information décrite ci après a été établie selon une « approche d'ensemble ». Il apparaît que l'économie l'activité, basée sur une cotisation calculée sur le niveau d'activité des membres n'a au global été que peu impacté par cet événement. Les coûts de protection et de sécurisation de l'entité et de ses salariés et partenaires, sont pour leur part non significatifs.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Principes et conventions générales

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 du règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Engagement pour coût des départs en retraites

Les engagements en matière de coût des départs en retraite ont été pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 évalués selon la méthode des coûts projetés:

L'indemnité de départ en retraite a été évaluée en fonction :

- Du montant de l'indemnité de départ en retraite due en fonction de l'ancienneté et des salaires réévalués,
- Du taux de rotation du personnel,
- Du taux d'actualisation lié à l'inflation,
- Des tables de mortalité;

Le montant de la provision s'élève à 67 621 € au 31/12/2020.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Précédemment, cet engagement était enregistré en dettes sociales.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La trésorerie (et équivalents de trésorerie) inclut les disponibilités et les dépôts à vue.

L'association n'a pas au 31/12/2020 de placements mobilière ni de risque de changement de valeur.

Effectifs

Analyse des effectifs de l'association durnat l'exercice (en Equivalents Temps plein)

Non cadre : 1 ETP

Cadre : 7,4 ETP

Autres statuts : 0

Total : 8,4 ETP

Rémunération des dirigeants et avantages en nature versés au trois plus hauts cadres, dirigeant, bénévoles et salariés.

Le montant de la rémunération brute des trois plus hauts cadres, dirigeants, bénévoles et salariés s'élève à 178 619 € au titre de l'exercice 2020. Il n'exista aucun avantage en nature au sein de la structure.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	9 062		9 730			18 792
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 062		9 730			18 792
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	31 333					31 333
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	39 715		21 055		5 205	55 565
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 048		21 055		5 205	86 898
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 000					5 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 957				3 957	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 957				3 957	5 000
TOTAL	89 067		30 785		9 162	110 690

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	6 737	826		7 563
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 737	826		7 563
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	8 577	3 133		11 710
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	29 169	5 933	4 934	30 168
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 746	9 067	4 934	41 879
TOTAL	44 483	9 892	4 934	49 441

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		67 621		67 621
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	40 010		40 010	
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		40 010	67 621	40 010	67 621
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	7 812			7 812
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		7 812			7 812
TOTAL GENERAL		47 822	67 621	40 010	75 433
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	5 000	5 000	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	183 194	183 194	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 076	6 076	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 631	2 631	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	276 100	276 100	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	96 760	96 760	
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		569 762	569 762	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	70 357	70 357		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	50 585	50 585		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	78 314	78 314		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 145	58 145		
	Impôts sur les bénéfices	1 415	1 415		
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 090	36 090		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 229	5 229		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	55 399	55 399		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		355 534	355 534		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	88 420				88 420
Autres réserves					
Report à nouveau	90 852	1 016			91 868
Excédent ou déficit de l'exercice	1 016	(1 016)	2 230		2 230
Situation nette	180 289		2 230		182 519
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	180 289		2 230		182 519

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fds dédiés clôture 31/12/2019	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org. Mon Projet d'Entreprise 2019 Mon Projet d'Entreprise 2020		40 010 26 425	20 005			20 005 26 425	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL		66 435	20 005			46 430	